



# L'Écho de Sainte-Anne de Madawaska



1ère édition

JANVIER-FÉVRIER 2017

Tous les Échos du Réseau sont distribués gratuitement par la poste grâce aux commanditaires. MERCI aux lecteurs d'encourager nos annonceurs.

## Pour tout savoir sur Sainte-Anne-de-Madawaska Cadeau du 50e de la municipalité



**L**es membres du conseil décidaient récemment, en fin d'année 2016 alors que l'incorporation municipale marquait ses 50 ans d'existence, que les citoyens recevraient une revue municipale six fois par année.

Ainsi, l'Écho de Sainte-Anne-de-Madawaska sera livré dans votre casier postal en janvier-février, puis en mars-avril, et en mai-juin, puis juillet-août, septembre-octobre et en fin d'année en novembre-décembre.

Tous les organismes locaux (à but non-lucratif) peuvent se servir gratuitement de l'Écho pour annoncer leurs activités gratuites.

S'il y a un frais d'entrée, ou un coût de participation à votre activité, il y aura alors des frais minimes. Les entreprises locales peuvent également se servir de l'Écho pour annoncer leur commerce, produits et services. Une carte de tarifs abordables leur permettra d'être présents dans les 6 publications annuelles.

Le contenu de l'Écho de Sainte-Anne-de-Madawaska reflétera les activités de la communauté. L'Écho met en évidence les personnes et les groupes qui sont actifs dans la communauté. Si une personne, une équipe, une classe, un groupe se distingue l'Écho veut le savoir pour en faire profiter toute la communauté. Il n'est pas nécessaire d'écrire les

textes, vos informations et vos photos suffisent pour que nous puissions en faire un texte qui sera dans la prochaine édition.

Tout le contenu de l'Écho est également archivé (toutes les éditions) sur le portail canadamunicipal ([www.canadamunicipal.ca](http://www.canadamunicipal.ca)) pour permettre aux personnes intéressées à la vie dans Sainte-Anne-de-Madawaska de lire le contenu de l'Écho même à distance. Qu'on soit à Paris, New York, Vancouver ou Tokyo... on peut lire l'Écho de Sainte-Anne-de-Madawaska et même en imprimer une copie.

Vous pouvez expédier vos informations à publier dans l'Écho à : [textes@echosnb.com](mailto:textes@echosnb.com) □

**JANO** L'extraordinaire goût de l'eau à l'état naturel.

Eau de source naturelle  
Natural Spring Water

Prochainement Nouveau-Brunswick! 1-844-789-JANO  
[www.JanoSource.com](http://www.JanoSource.com)

2004 Berkeley Springs  
International Water Festival  
2004  
Provincer World Winner  
International Water Festival

## Un nouvel investisseur dans la municipalité



Vu dans  
L'Écho

**D**epuis octobre 2016, notre pharmacie locale est la propriété du pharmacien Kevin Smyth originaire de Rivière-Verte. Cet automne, les membres du conseil municipal soulignent déjà sur le panneau électronique l'arrivée du nouveau pharmacien.

Bien connu dans la région d'Edmundston où il est copropriétaire d'une pharmacie Familiprix, il est marié avec Chantal Morneau et ils ont deux enfants. Monsieur Smyth a complété ses études en pharmacie à l'Université Laval à Québec. Jeune père de famille dynamique, il pratique le jogging et aime bien le ski de fond.

Depuis qu'il est propriétaire de la succursale Familiprix de Sainte-Anne-de-Madawaska, Kevin Smyth a fait quelques modifications et se dit toujours ouvert aux nouveaux services et produits que la clientèle souhaiterait trouver dans son entreprise. Déjà, la pharmacie assure la vaccination, le service de révision de dossier, fait les photos de passeport ainsi que les cartes préparées sans oublier le service de livraison de médicaments tellement apprécié par la clientèle.

À la succursale Familiprix de Sainte-Anne-de-Madawaska on retrouve plusieurs services comme les cartes de souhaits, le service de photos, une section cadeaux, une section cosmétiques, la vente de timbres postaux et un terminal Loto Atlantique. □

## Tournoi de 45



**V**ous êtes invités à participer au Tournoi de 45 qui aura lieu le samedi 25 février 2017 à 18 h 30 à l'édifice municipal de Sainte-Anne-de-Madawaska.

Les profits de cette activité seront remis au comité de parents de l'école Régionale Sainte-Anne dans le cadre de leur campagne de financement afin de leur permettre d'améliorer la qualité de vie à l'école.

Pour plus d'information ou inscription, contactez Hélène St-Cyr Levesque au 445-6202.

Bienvenue à tous! □

## Les 7 dimensions du Mieux-être

**L**e Service de la jeunesse et de la famille du diocèse d'Edmundston présente une conférence gratuite sur le Mieux-être, le 23 février de 19 h à 21 h au Centre diocésain.

Cette année l'invité est Marc Bossé, conseiller régional en mieux-être. Marc est une personne engagée dans sa région. Il fait partie de plusieurs groupes communautaires. Il propose une session au sujet des 7 dimensions du mieux-être dont l'importance de la spiritualité dans nos vies actuelles.

Les dimensions abordées peuvent avoir un impact sur notre niveau de santé et nous apporter à voir autrement le monde autour de nous. Cette session va permettre de toucher différents concepts qui pourront vous être utiles tant personnellement que professionnellement.

Ces réflexions amènent à une prise de conscience qui vous guidera dans un monde de changements, si vous le souhaitez. Inscrivez-vous dès aujourd'hui au 735-5578 poste 231 ou par courriel à : fajeune@yahoo.ca. □

## Bloc-notes de gilles



### Bonjour toi

Je me présente, je suis gilles gagné, éditeur de cette revue commandée par ton conseil municipal. Et oui, je signe mes textes avec des lettres minuscules depuis plus de 40 ans... je t'expliquerai une autre fois. J'aime bien rire aussi mais on en reparlera une autre fois.

Je suis l'éditeur de cette revue qui viendra, tous les deux mois, t'informer sur ce qui se passe dans TA municipalité. C'est toujours à toi en particulier que je parle. Ici, c'est entre toi et moi que ça se passe. Tu peux me répondre à l'adresse au bas de la page.

Depuis longtemps (19 ans), je fais des revues pour plusieurs municipalités au NB.

Depuis leur élection en mai dernier, tes élus ont discuté et trouvé l'idée bonne d'avoir une publication pour marquer le 50e anniversaire d'incorporation. Une revue qui permettrait aux citoyens d'être informés sur ce qui se passe dans Ste-Anne. On est tous un peu voyeur... alors quelle belle façon de savoir ce qui se dit et se fait autour. (Tu vois mon genre d'humour, jamais méchant!).

J'écris simplement. Je dis les choses comme je les vois. Tu peux aimer ou pas. Cette publication est une revue... pas un journal. C'est à dire qu'on diffuse l'information de la communauté aux citoyens. Pas d'analyse. Pas de critique.

De l'information seulement, sans jugement. À toi, lecteur de te faire ton opinion, c'est ma philosophie de l'information. Je te considère adulte et intelligent, capable de penser par toi même. Moi, je ne ferai que te donner les informations vérifiées et utiles.

C'est un formidable projet mis de l'avant par l'équipe du conseil municipal. C'est la municipalité qui paie (donc toi en partie) pour que ses citoyens reçoivent cette revue. Il me fait plaisir de publier, pour toi et tes voisins, cet Écho qui est dédié à toute la communauté. Si tu as des infos locales à diffuser, n'oublie pas, l'Écho de Ste-Anne est là pour ça.

Bonne lecture!

J'attends tes commentaires. On se retrouve dans l'édition de mars-avril, je t'expliquerai pour les minuscules de mon nom...

gilles gagné

**Pour publication dans L'Écho  
envoyez vos textes et photos à :  
textes@echosnb.com**

**Réagissez à  
message@canadamunicipal.ca  
Voyez les autres Bloc-notes de gilles  
www.canadamunicipal.ca**



## Notre santé financière

L'administration municipale se préoccupe de l'avenir et prend les moyens nécessaires pour faire face à l'avenir de notre village.

Régulièrement la municipalité, sous l'administration du maire Levesque et de son conseil, prend l'habitude de déposer dans des fonds de réserve, des fonds qui lui permettront d'éviter de faire des emprunts le moment venu ou de faire face à des dépenses imprévues.

Par exemple, en décembre dernier, lors de la préparation du budget 2017, le village décidait que 15,000 \$ soit transférés du fonds d'opération eau et égout (60104) dans un fonds de réserve fonctionnement (ES1). Aussi, lors de la même réunion extraordinaire du 19 décembre, le conseil décidait que 56,000 \$ soit transférés du fonds d'opération eau et égout (60104) dans un fonds de réserve immobilisation (ES3).

Ces pratiques sont courantes dans le monde municipal et distinguent les municipalités prévoyantes et bien administrées. □

## Modification du Plan rural

Cet automne, le conseil municipal modifie le plan rural du Village de Sainte-Anne-de-Madawaska suite à une demande dans ce sens pour permettre un changement au niveau de l'utilisation commerciale de l'édifice de l'ancien Club de l'âge d'Or.

Une première lecture (par son titre) et une deuxième lecture intégrale était faite à la réunion ordinaire du 14 septembre dernier et c'est à la réunion du 26 septembre 2016 que la troisième lecture par son titre était faite et que la nouvelle zone du plan rural modifié était acceptée par les membres du conseil.

Donc, depuis la fin septembre, le terrain de cet édifice est devenu zone mixte permettant l'usage commercial et résidentiel. □

**Pizza Night**  
et activités au Dôme  
**le vendredi**  
**24 février**  
de 18 h 15 à 21 h  
**On vous attend!**

## Encore un budget équilibré en 2017

Les membres du conseil municipal travaillaient fort en novembre et décembre pour établir un budget équilibré pour l'année 2017.

C'était un premier budget pour ce nouveau conseil élu en mai dernier. Même si plusieurs membres étaient de l'ancien conseil, c'est toujours un travail difficile pour un nouveau conseil qui doit composer avec les besoins récurrents dans la municipalité et les demandes des citoyens qui voudraient avoir encore plus de services.

Cette année, les membres du conseil décidaient d'ajouter un volet communication dans la communauté et ils se sont penchés sur cet aspect pour intégrer un service de communication (la page Facebook, L'Écho en est un autre) à tous les autres services déjà existants.



Le budget du service général fut adopté en décembre dernier pour un budget totalisant 934,823 \$ le mandat (taxes foncières) à couvrir par l'assiette fiscale sera de 622,800 \$ ce qui représente un taux de taxation de 1,4717 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour ce qui est du budget du service d'eau et d'égout 2017, il atteindra un total de 307,284 \$ et le budget net à couvrir par les frais aux usagers sera de 205,000 \$ pour un coût annuel de 470 \$ par résidence. C'est lors de cette réunion publique ordinaire du 12 décembre 2016 que le salaire du maire et des conseillers était augmenté de 1000 \$. □

## Nos élus bûchent fort à l'hôtel de ville

Nos élus ont dû jongler avec des chiffres imposés par l'historique de la municipalité et la soudaine perte de 25,284 \$ de subvention de Fredericton.

Les membres du conseil et le maire Roger Lévesque ont travaillé fort à la préparation du budget 2017. Cela n'a pas été facile puisque la province n'annonce jamais longtemps à l'avance son intention de réduire une subvention qu'on recevait régulièrement depuis longtemps. La réponse de la province c'est que les recettes à Sainte-Anne-de-Madawaska reliées à la croissance de l'assiette fiscale augmentaient en 2016 ce qui, selon la province,

permet à la municipalité d'équilibrer son budget. « Il manquera tout de même plus de 4000 \$ à la fin de l'exercice » précisait monsieur le maire!

Le comité des finances, le maire et l'administratrice Lise Deschênes sont déçus tout de même de cette perte de subvention (l'une des plus hautes dans la province) car pour offrir tous les services actuels et en ajouter selon la demande des citoyens, la municipalité devra administrer de façon très serrée afin de maintenir le taux de taxe présentement en vigueur et ce depuis 6 ans sans augmentation. □

## Avis public

**Il est interdit par la loi de déposer de la neige sur les routes du Nouveau-Brunswick**

**Amendes pour le déversement de neige**

Les gens qui nettoient leurs entrées en repoussant la neige sur la route peuvent causer de graves dangers pour la circulation. Il est interdit par la loi de déposer de la neige ou tout autre obstacle sur une route. Les amendes peuvent atteindre 2 500 \$.

Prière de ne pas déposer de la neige sur la route!

## On va fêter nos 50 ans



**C'est au printemps que le village entend fêter officiellement le 50e anniversaire d'incorporation de la municipalité.**

Le village de Sainte-Anne-de-Madawaska était incorporé le 9 novembre en 1966 comme plusieurs autres municipalités du Nouveau-Brunswick.

Depuis son incorporation, la municipalité a élu 8 maires. Roger Levesque, Jean-Louis Francoeur (nommé pour intérim), Guy Bellefleur,

Rodolphe Martin, Gérald R. Martin, Claude Damboise, Guilda Fournier et Alyre Cloutier.

Plusieurs services ont été ajoutés dans la communauté. Durant l'année du 50e, on pourra profiter de l'Écho de Sainte-Anne-de-Madawaska pour diffuser les invitations et les informations aux différentes manifestations pour souligner les 50 ans d'incorporation municipale.

C'est à l'ouverture printanière du parc, que la municipalité prévoit débiter les festivités du 50e anniversaire. Votre participation est importante pour montrer votre appartenance à la communauté. Jeunes et moins jeunes seront toujours les bienvenus pour participer ou appuyer la Fête. □

## Cueillette des ordures le jeudi

**La municipalité décidait récemment de changer le jour de cueillette pour passer au jeudi depuis le 2 février dernier.**

Il faudra s'habituer à cette nouvelle journée pour ne pas accumuler trop... par oubli.

La chose était rendue nécessaire pour s'ajuster aux heures d'ouverture du site d'enfouissement qui est souvent fermé les lundis ou vendredis alors qu'il y a des Fêtes légales. Ainsi, le jeudi devient une journée où il y aura moins de problèmes pour disposer des ordures.

On se souviendra que le président de la CSRNO est le maire de Clair, Pierre Michaud, et que c'est notre maire, Roger Levesque, qui est vice-président de cet organisme si important pour toute la communauté du Nord-Ouest. Le représentant des DSL à l'exécutif étant Luc Jarre alors que c'est François Picard qui est directeur général.

Depuis le 1er janvier dernier, c'est Northwest Sanitation Services Ltd qui fut choisie par la municipalité pour le contrat de collecte des ordures pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 pour un montant de 155,683.80 \$. □

### Personnes Ressources

**Chorale Ste-Anne**  
Jean-Louis Francoeur  
445-2542

**École Régionale Sainte-Anne**  
Manon Dubé-St-Onge,  
directrice 445-6202

**Paroisse Sainte-Anne**  
P. William Rice, modérateur  
445-2337  
Gilles Moreau,  
prés. du C.P.A.É. 733-0187

**Vous êtes responsables d'un organisme à but non-lucratif, vous pouvez nous faire parvenir vos coordonnées pour être ajouté dans cette liste à : [www.textes@echosnb.com](mailto:www.textes@echosnb.com)**

## Un panneau électronique efficace Au service de la communauté

**Depuis qu'il est en place, le panneau électronique de la municipalité permet de communiquer des informations locales utiles à la communauté.**

Il est toujours possible pour les organismes

à but non lucratif locaux d'utiliser ce média pour communiquer des informations. Il faut prendre la bonne habitude d'expédier par courriel les informations à la municipalité qui les publiera sur le panneau.

Il n'y a pas de frais pour cet autre service de la municipalité à ses citoyens. Envoyez vos informations à : [steannedemadawaska@gmail.com](mailto:steannedemadawaska@gmail.com) □



### L'Écho de Ste-Anne-de-Madawaska Publié 6 fois par année

Janvier-février/Mars-avril/Mai-juin/Juillet-août  
Septembre-octobre/Novembre-décembre

La municipalité de Sainte-Anne-de-Madawaska commandite cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB  
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB  
E1W 6C4

**DISTRIBUTION  
GRATUITE**

[textes@echosnb.com](mailto:textes@echosnb.com) Tél.: (506) 727-4749  
Fax : (506) 727-9086

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à [www.canadamunicipal.ca](http://www.canadamunicipal.ca)

**Village de  
Sainte-Anne-de-Madawaska**  
75, rue Principale  
Sainte-Anne-de-Madawaska, N.-B.,  
E7E 1A8

Population : 1002  
(recensement 2011)

Maire : **Roger Levesque**  
Maire-adjoint : **Jean-Yves Girard**  
Conseillers : **Isabelle Doucette, Linda Dupuis,  
Jean-Marie Cyr, Sylvie Girard**  
Secrétaire-trésorière : **Lise Deschênes**

Téléphone : (506) 445-2449      Pompiers et Police : **911**  
Télocopieur : (506) 445-2405  
Courriel : [steannedemadawaska@gmail.com](mailto:steannedemadawaska@gmail.com)

### Notre conseil municipal

Secrétaire-trésorière  
Lise Deschênes

Les réunions du conseil  
ont lieu le 2e lundi  
du mois à 18 h 30  
à la salle du conseil



Maire  
Roger  
Levesque



Maire-adjoint  
Jean-Yves  
Girard



Conseillère  
Isabelle  
Doucette



Conseillère  
Linda  
Dupuis



Conseiller  
Jean-Marie  
G. Cyr



Conseillère  
Sylvie  
Girard

## Prévention de l'intimidation



**À la réunion du conseil municipal de décembre dernier, les membres du conseil proclamait notre « communauté sans intimidation ».**

La prévention de l'intimidation sera soulignée comme chaque année à Sainte-Anne-de-Madawaska. C'est une bonne pratique durant toute l'année chez nous.

La prévention de l'intimidation offre aux élèves, au personnel scolaire, aux parents et aux membres de la communauté, la possibilité d'établir un dialogue au sujet de l'intimidation et de trouver des moyens de collaborer afin de réduire et de prévenir l'intimidation dans notre communauté. □

## Pas de boissons énergisantes

**Depuis l'automne dernier, suite à une décision unanime des membres du conseil, il fut décidé que la présence de boissons énergisantes ne soit plus autorisée dans les établissements de la municipalité.**

C'est suite à une conférence de presse sur les boissons énergisantes où le maire était présent le 29 novembre 2016, au centre de traitement des dépendances, que plusieurs municipalités du Nouveau-Brunswick prenaient cette décision l'automne dernier suite à des demandes en ce sens par plusieurs groupes pro-santé.

La consommation de boissons énergisantes chez les enfants et les jeunes constitue un problème de santé publique. Les boissons énergisantes contiennent de la caféine, une substance reconnue pour ses multiples effets néfastes. Elle cause notamment de l'anxiété, de la nervosité, de l'irritabilité et de l'insomnie. Elle peut affecter la tension artérielle et le rythme cardiaque. À plus fortes doses, elle peut causer du délire, des tremblements neuromusculaires et des convulsions. Les parents doivent être



conscients que si leurs enfants consomment des boissons énergisantes, ils courent un plus grand risque de présenter ces symptômes.

La médecin-hygiéniste en chef déconseille la consommation de boissons énergisantes chez les enfants et les adolescents et déconseille fortement aux détaillants de vendre des boissons énergisantes à ces groupes d'âge et aux fabricants de cibler ces groupes d'âge dans la commercialisation de leurs produits.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal adoptait cette politique dans ses édifices. □

## Un conseil qui travaille souvent

**Les membres du conseil, élus par la population, se réunissent fréquemment pour étudier, discuter, échanger et planifier différents dossiers qui concernent la municipalité.**

En 2016, nos élus se sont rencontrés 43 fois en plus des 6 réunions ordinaires publiques où les membres du conseil adoptent des résolutions par des arrêtés municipaux.

Dans ces rencontres, chacun a l'occasion d'apporter son expérience et ses connaissances qu'il met à la disposition de la municipalité. Le maire fait le lien entre le conseil et l'administration municipale, en plus d'être généralement le porte-parole de la municipa-

lité. Le maire est souvent membre de tous les comités. Il peut élaborer des politiques et il a pour rôle de surveiller l'application des décisions du conseil. Le maire et le trésorier ont le pouvoir de signature des documents (chèques, contrats etc). Le maire a également un rôle cérémoniel.

Les conseillers contribuent aux réflexions en groupe en vue de prendre une décision éclairée pour le bien de la communauté. Chaque conseiller peut participer à un comité ou plusieurs, que le maire lui désigne. Plusieurs fonctions des conseillères ou conseillers influencent des décisions importantes pour la communauté.

En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de notre communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

Les conseillères et les conseillers ont l'obligation de voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêt.

Une conseillère ou un conseiller peut aussi faire office de maire suppléant. □

## Actualisation de la Loi sur les municipalités et de la Loi sur l'urbanisme

**Le gouvernement déposera des versions actualisées de la Loi sur les municipalités et de la Loi sur l'urbanisme à l'Assemblée législative bientôt. Les lois visent à fournir un cadre législatif moderne et à donner un plus grand pouvoir aux administrations locales.**

« Les collectivités au Nouveau-Brunswick ont changé énormément depuis l'adoption de ces lois, il y a une cinquantaine d'années, et les lois actualisées permettront aux collectivités du Nouveau-Brunswick de gouverner selon les réalités du XXIe siècle », a déclaré le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, Serge Rousselle. « L'actualisation de ces lois était l'un de nos engagements élec-

toraux. Nous avons écouté les Néo-Brunswickois et pris le temps nécessaire pour bien faire le travail. »

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a mené des consultations exhaustives auprès d'intervenants internes et externes, tels que l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, l'Association des cités du Nouveau-Brunswick, l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick et l'Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick.

Les lois actualisées seront plus permissives afin de donner aux administrations locales de

vastes pouvoirs, une flexibilité et une autonomie accrues, des outils d'urbanisme modernes et des exigences mises à jour en matière d'urbanisme et d'aménagement.

« Notre gouvernement croit dans les avantages de collectivités dynamiques qui disposent d'un plan d'urbanisme et d'aménagement solide, car elles attirent des résidents et des investisseurs et contribuent à la croissance de l'économie locale et à la création d'emplois, a dit M. Rousselle.

Nous avons écouté nos collectivités et les intervenants, nous avons pris note de ce dont ils ont besoin pour assurer leur durabilité, et nous respectons notre engagement à cet égard. » □



Paroisse de Ste-Anne-de-Madawaska

## Une campagne de financement réussie



**L**a Campagne de financement de notre paroisse prenait fin le 31 décembre 2016.

Le CPAE remerciait alors les donateurs à cette campagne qui a duré 5 ans. La somme recueillie dépasse les 87,000 \$.

Il est toujours possible de continuer de faire des dons. Il suffit d'apporter votre chèque au presbytère de la paroisse aux heures de bureau. □

## Notre évêque ira à Rome

**M**gr Claude Champagne et les autres évêques de l'Atlantique feront une visite « ad lumen » du 11 au 22 mars prochain à Rome.



Chaque évêque rencontrera le pape et parlera de la situation de l'Église dans son diocèse. Cette visite se fait normalement tous les 5 ans.

Notre évêque est le 6e évêque du diocèse et fut nommé évêque d'Edmundston le 5 janvier 2009. Il n'en sera pas à son premier voyage à Rome puisqu'il a obtenu un doctorat en missiologie de l'Université grégorienne, à Rome après ses études philosophiques et théologiques à Ottawa. □

*On peut toujours faire des dons de patins à glace au Centre Multifonctionnel Edmond-Duperré*

## On cherche aussi des casques protecteurs



**Vu dans  
l'Écho**

**D**epuis que la patinoire extérieure couverte est disponible, des dizaines de jeunes et moins jeunes profitent de cette activité saine pour la santé.

Le village met à la disposition de la population une patinoire extérieure, le Centre Multifonctionnel Edmond-Duperré (dôme et patinoire), bien entretenue et veut même créer un centre de prêt de patins à glace et de casques pour tous les âges, garçons et filles, hommes et femmes. Ce serait gratuit pour les utilisateurs du village mais aussi par ceux des autres municipalités qui viennent profiter

chez nous de ce service de prêt temporaire.

L'idée étant de permettre aux citoyens, désireux de patiner quelques heures seulement par année, de ne pas avoir à acheter de patins et de pouvoir patiner chez nous.

Cette année, en plus des dons de patins de toutes les grandeurs, la municipalité invite ceux qui ont des casques protecteurs à donner, pour les patineurs, de les apporter à la patinoire ou à l'hôtel de ville. Ces dons profiteront aux patineurs pour qu'ils puissent pratiquer leur sport en toute sécurité. À l'avance on remercie ceux qui donneront ces casques. □

## Recommandations du prévôt des incendies

**L**e Bureau du prévôt des incendies recommande fortement aux propriétaires de prendre les mesures suivantes :

- Enlever l'accumulation de neige et de glace se trouvant sur le toit, en prenant soin de ne pas endommager les conduites de gaz et de mazout qui se rendent au bâtiment.

- Le nettoyage des toits peut être dangereux. On conseille donc aux résidents de faire appel à des professionnels.

- Dégager les cheminées et les conduits afin d'empêcher que le monoxyde de carbone ne soit retenu dans le bâtiment.

- Certains conduits, comme ceux des poêles à granules de bois, peuvent sortir du bâtiment par un mur et peuvent donc être bloqués par l'accumulation de neige.

- Avoir un détecteur de monoxyde de carbone en bon état de fonctionnement dans son domicile. Il s'agit du premier moyen de défense contre ce gaz qui n'a pas d'odeur, de goût ou de couleur et qui se forme lors de la combustion incomplète de gaz naturel, d'essence, de kérosène, de mazout, de propane ou de bois.

- Dégager toutes les sorties du bâtiment, de sorte que les occupants puissent en sortir rapidement si un incendie ou une autre urgence se produit. Il est important de se rappeler que les fenêtres devraient être dégagées, car elles peuvent constituer une issue de secours secondaire si la principale voie d'évacuation est bloquée par le feu. Le fait de dégager toutes les sorties aide aussi les travailleurs des services d'urgence à avoir accès au bâtiment. □

**Pour publication dans l'Écho de Sainte-Anne-de-Madawaska  
envoyez vos textes et photos à : [textes@echosnb.com](mailto:textes@echosnb.com)**

## Les élèves soulignent la Semaine d'appréciation de l'éducation



Les élèves de l'École Régionale Sainte-Anne vous disent MERCI!

**Chers employés, bénévoles, partenaires, amis et parents du DSFNO, en cette Semaine d'appréciation de l'éducation (12 au 18 février 2017), nous en profitons pour vous dire de tout cœur MERCI.**

MERCI de nous accompagner sur le chemin de notre réussite éducative. Tous, vous con-

tribuez à notre plein développement, que ce soit sur le plan scolaire ou encore sur les plans physique, affectif, social ou moral.

MERCI de veiller à nourrir notre identité culturelle, de croire en notre potentiel et de nous encourager à participer à l'avancement des communautés francophones de notre beau

coin de pays.

MERCI d'être là pour nous, jour après jour. ☐

*Les enfants et les élèves de la grande famille du DSFNO*

## Qu'est-ce que le Réseau des Échos?

**Le Réseau des Échos existe depuis 1998. Alors que les premières municipalités étaient approchées par notre équipe (toujours la même) pour produire des revues municipales dédiées à chacune de leur communauté.**

La première année, seulement quatre municipalités trouvèrent l'idée bonne et acceptaient d'abonner leurs citoyens à ces revues communautaires. Il s'agissait de Bas-Caraquet, Grande-Anse, Lamèque et Le Goulet. Trois villages et une ville. Puis dès la deuxième année, quatre autres municipalités adoptaient ce mode de communication pour informer leur

population.

Par la suite, dans la troisième année, le Réseau débordait de la Péninsule acadienne alors que des municipalités (villes et villages) avaient leur propre Écho. Ainsi dans Kent, Rogersville a eu un Écho qui remplaçait son petit journal local, puis dans le Restigouche, Charlo a son Écho bilingue depuis plus de 15 ans.

Des villes comme Lamèque, Beresford, Shippagan, Tracadie et des villages comme Atholville, Néguac, Bertrand, Maisonnette et d'autres avaient aussi durant ce temps leur Écho. Certains comme à Atholville, Charlo,

Beresford et Néguac proposaient dès 2001 des éditions bilingues à leur population.

C'est en 2005 que le Réseau des Échos s'est étendu dans le Madawaska avec St-François, St-André, puis plus récemment avec l'Écho du Haut-Madawaska qui regroupe 5 municipalités (St-François, Clair, Baker-Brook, Lac Baker et St-Hilaire) qui se regrouperont bientôt et continueront de profiter d'un Écho pour les informer.

Sainte-Anne-de-Madawaska profitera donc d'une expertise en communication communautaire qui remonte à l'année 1998... bientôt vingt ans, c'est encore jeune et prometteur d'un avenir plein d'espoir. ☐

PHOTO FACEBOOK\_03-2017



**Infos locales instantannées de Ste-Anne-de-Madawaska Contribuez Partagez les infos locales sur la page**

## Le Réseau des Échos

# 100,000 \$ pour la SPCA et une amélioration de la protection des animaux

**L**e gouvernement provincial déposera un projet de loi visant à améliorer la protection des animaux. Une aide financière annuelle est également accordée à la Société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick.

« Les animaux tiennent une place importante dans la vie familiale de nombreux Néo-Brunswickois, et nous devons veiller à ce qu'ils bénéficient d'une protection et de soins adéquats », a déclaré le ministre de l'Environnement

et des Gouvernements locaux, Serge Rousselle. « Notre gouvernement a écouté les gens du Nouveau-Brunswick et les intervenants en bien-être animal, et nous sommes fiers de donner suite à leurs suggestions en vue de renforcer la législation et de fournir une aide financière stable à la société. »

Les modifications législatives permettraient de renforcer les sanctions pour des infractions comme les concours de combat d'animaux, le maintien en laisse d'animaux de

façon inopportune et l'omission d'euthanasier les animaux sans cruauté. Les modifications permettraient également de créer une nouvelle offense en ce qui a trait à l'abandon d'animaux et d'offrir une protection en cas de mise en cause de la responsabilité des personnes qui s'occupent de la protection des animaux.

La société recevra une aide financière de 100 000 dollars dans le cadre du budget de cette année, et le gouvernement s'engage à lui fournir la même aide chaque année. □

## Amateurs Facebook aimez-nous!

**O**n sait que dans Sainte-Anne-de-Madawaska de nombreuses personnes sont adeptes de Facebook et profitent de ce média pour s'informer et communiquer entre-elles.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook (Le Réseau des Échos) où régulièrement nous diffuserons des informations concernant les municipalités membres de notre réseau.

Le conseil municipal nous demandait, à la fin de l'année, d'établir un programme de communication avec ses citoyens pour marquer le 50e anniversaire. Voilà une bonne façon de regrouper tous ceux qui sont intéressés d'en savoir plus sur Sainte-Anne-de-Madawaska.

La page Facebook est régulièrement alimentée selon les informations disponibles. À vous de nous en faire part en expédiant vos informations (textes et photos en jpg) à [textes@echosnb.com](mailto:textes@echosnb.com). Il n'est pas nécessaire d'écrire le texte si vous n'avez pas le temps. Donnez-nous les grandes lignes, nous écrivons le texte et le diffuserons sur la plateforme disponible à ce moment (Écho, Facebook ou autre). □

**TRACTION INTÉGRALE PRÉDICTIVE i-ACTIV**  
FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

**0% AU FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS** (SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS) **+ 1000\$ EN ACCESSOIRES OU REMISE EN ARGENT**

**Mazda CX-5 2016.5**  
LE MOIS DE **267\$ / MOIS**  
COMPTANT **62\$ + 11\$** POUR TRACTION INTÉGRALE  
INCLUANT UN MOIS DE 60\$ (LE COMPTANT LOCATION 48 MOIS)

**Mazda CX-3 2017**  
LE MOIS DE **240\$ / MOIS** AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE INCLUSE  
COMPTANT **55\$ + 8\$** POUR TRACTION INTÉGRALE  
INCLUANT UN MOIS DE 60\$ (LE COMPTANT LOCATION 60 MOIS)

**#1 MEILLEUR ACHAT LE GUIDE DE L'AUTO 2017**

**GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÈTRAGE**

**MARTIN mazda**  
11, rue Pérusse, Edmundston, N.-B.  
(506) 739-7713 • 1-866-739-7713  
[martinmazda.ca](http://martinmazda.ca)

**GAGNEZ \$1000**  
en plus chaque semaine

**FRANÇOIS ROUSSEAU** (506) 739-7713  
**ANTHONY JACQUES** (506) 739-7713  
**BRAD BÉGIN** (506) 739-7713  
**DAN TROTT** (506) 739-7713  
**ANDRÉ GAGNON** (506) 739-7713

**CRUAUTÉ ET NÉGLIGENCE ANIMALE**

**DÉNONCEZ À LA SPCA-NB**  
**1 877 722 1522**

**C'EST CONFIDENTIEL!**

**N'oubliez pas d'enregistrer vos chiens et de les garder attachés**